



## LE FONCIER, LEVIER DE DEVELOPPEMENT DES TERRITOIRES FORESTIERS

*Avec 1,6 million d'hectares de forêt, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur dispose d'une ressource renouvelable importante, source de développement économique et durable. Ainsi une vingtaine de projets forestiers territoriaux ont vu le jour sous l'impulsion des élus locaux. Afin d'échanger sur les politiques foncières forestières, les Communes forestières organisent la prochaine rencontre des élus porteurs de stratégie forestière le mardi 8 janvier 2019 à Gardanne (13). Cette rencontre sera également l'occasion de revenir sur le travail en commun réalisé par les Communes forestières et la SAFER, avec la signature d'une convention de partenariat entre les deux structures.*

Afin de placer la forêt et la filière bois au cœur des territoires, les élus ont décidé de porter des politiques forestières fortes, intégrées dans leurs stratégies de développement locales. **Ces politiques, concertées et partagées, œuvrent notamment à l'essor de filières valorisant la ressource bois dans les territoires.**

Parmi les enjeux sur les territoires, le foncier est identifié comme une clé stratégique des projets ! En forêt, la maîtrise foncière permet une meilleure gestion des espaces et des risques. **Les collectivités peuvent porter des stratégies foncières en forêt et ont à leur disposition des outils d'acquisition privilégiés !**

Le foncier forestier sera donc au cœur de la prochaine **rencontre régionale des élus des territoires forestiers** :

le **mardi 8 janvier 2019 de 14h00 à 17h30 à GARDANNE (13)**  
Pavillon du Roy René – Valabre CD7

*Journalistes, vous êtes conviés à participer à cette réunion.*

Cette rencontre sera l'occasion d'échanger sur les moyens et outils disponibles pour mener à bien des politiques foncières forestières, pivots d'une meilleure maîtrise de l'aménagement et de la gestion des territoires.

Plusieurs initiatives de territoires pilotes, en région et hors région, seront également présentées afin de partager concrètement les actions mises en œuvre et les clés de réussite. Les élus porteurs de ces stratégies témoigneront de leur expérience.

Enfin, sera présenté le travail commun initié entre la SAFER et les Communes forestières pour accompagner les collectivités dans ces démarches. La convention de partenariat entre les deux structures sera signée à l'issue de la rencontre.

*Le réseau des Communes forestières Provence-Alpes-Côte d'Azur est au service des élus et des acteurs forestiers. Il œuvre au développement, à la valorisation et à la préservation du patrimoine forestier, pour une gestion durable faisant de la forêt des collectivités un élément fort de développement local.*

*Il anime notamment le Réseau régional des élus des territoires forestiers dont l'objectif est l'accompagnement des élus porteurs de politiques forestières locales, l'échange et le partage d'expérience, afin de favoriser l'appropriation de la thématique forestière pour le développement des territoires.*

Voir le site internet <http://www.territoiresforestiers-paca.eu>

Contact :

**Communes forestières Provence-Alpes-Côte d'Azur**

Pavillon du Roy René, CD 7, Valabre, 13120 GARDANNE

**Contact presse : Isabelle DESMARTIN / Tél. 04 42 65 78 14 / Fax 04 42 51 03 88 /**

[isabelle.desmartin@communesforestieres.org](mailto:isabelle.desmartin@communesforestieres.org)

---

Presse : ..... Nom : ..... Prénom : .....

Téléphone : ..... Mail : .....

Je souhaite un contact pour plus d'informations

Je serai présent(e) à la rencontre du mardi 8 janvier 2019 à Gardanne